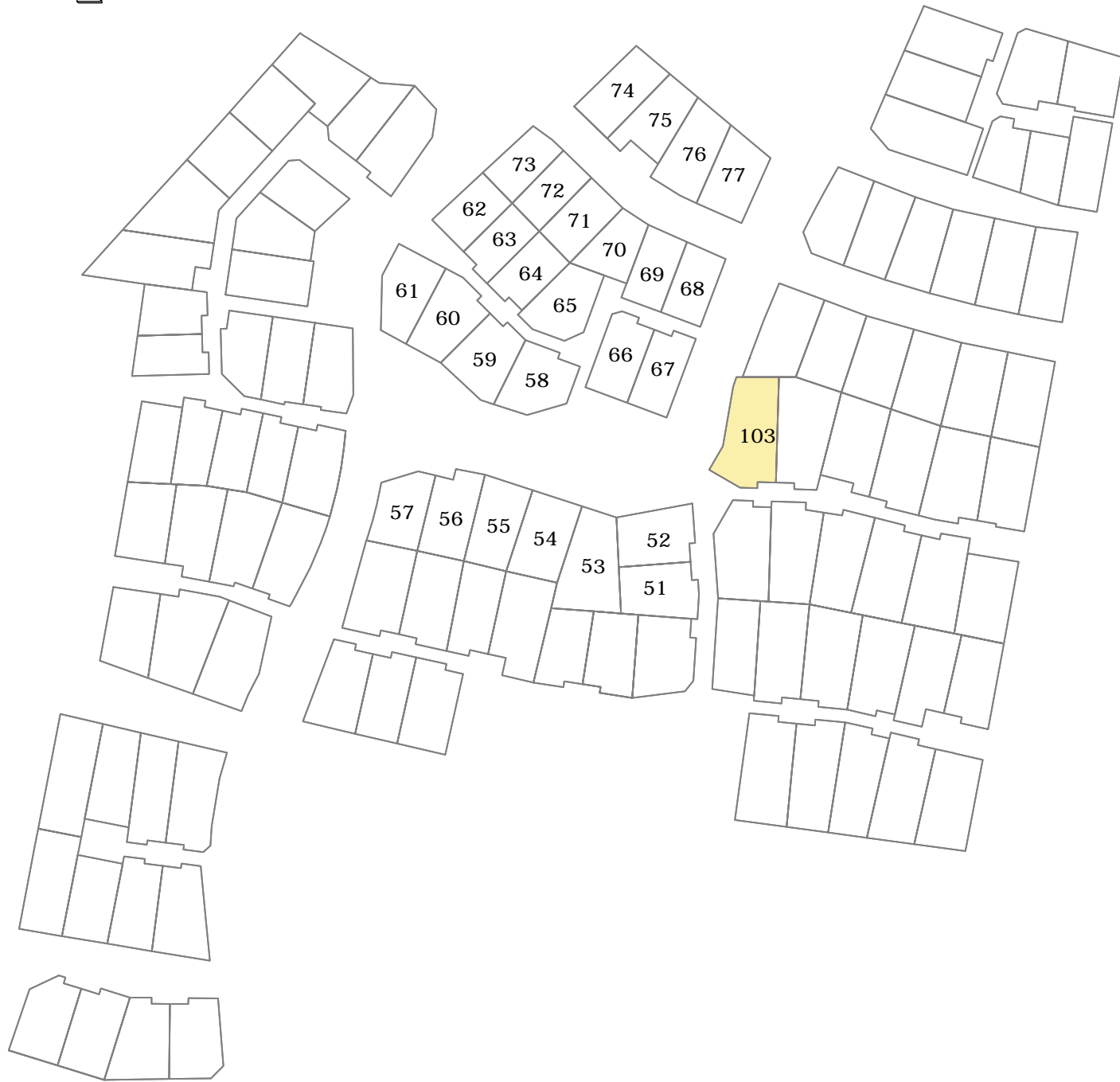


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000



Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Bureau
1bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Tél.: 02.43.480.680

Bureau
16 avenue Jean Jaurès
72500 Montval sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22

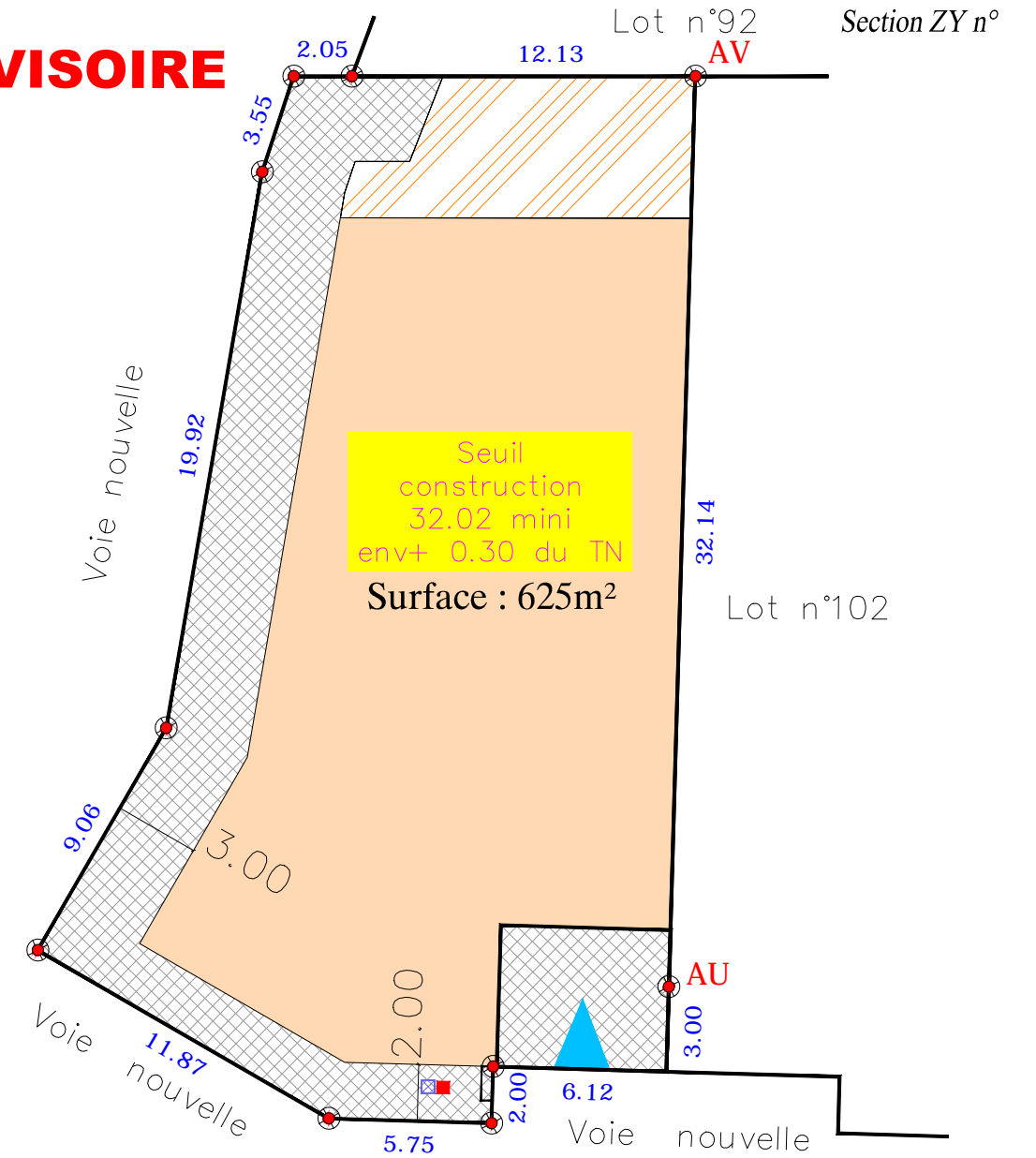
Bureau
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinetloiseau.com

DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 103

PLAN MASSE

PROVISOIRE



	Borne OGE plaquette		Emprise inconstructible		Accès imposé 6,00x5,00m
	Borne OGE ancienne		Emprise constructible primaire		Accès glissant 6,00x5,00m
	Eaux usées		Emprise constructible secondaire		Seuil construction ... mini env+ ... du TN
	Eaux pluviales		Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale		Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
	Candélabre				
	Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)				
	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m				
	Côte de retrait définissant les emprises constructibles				

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 15 Avril 2021
Référence = GL/2019/21308

Echelle : 1/250